

notamment de l'emploi du pergélisol pour la construction de barrages, idée qui m'a vivement intéressé. Il a décrit certains essais relatifs à l'aménagement de pipe-lines et a mentionné l'extraction des diamants et de l'or et le forage de puits de pétrole. Il a parlé des services de soutien comme l'agriculture dans le Nord, mentionnant notamment les troupeaux de rennes qui fournissent de la viande aux mineurs. Il serait sûrement utile au comité de se rendre dans le Nord de la Sibérie afin d'y étudier ce qui s'y fait. Ni le ministre ni les membres du comité n'ont, je crois, réussi à persuader le gouvernement de leur permettre ce voyage. S'ils y parvenaient, je suis sûr qu'il ne manquerait pas de volontaires de ce côté-ci de la Chambre pour les accompagner. Pour revenir au bill à l'étude, nous devrions, je pense, nous rendre dans le Nord pour y entendre les vues de sa population.

• (4.50 p.m.)

Au sujet de la propriété dans le Nord, j'aimerais signaler ceci: entreprendre dans le Nord des exploitations minières trop onéreuses pour l'entreprise privée canadienne plutôt que d'y amener du capital étranger, c'est également adopter la formule panarctique. En outre, si nous désirons construire des fonderies pour les raffineries et ainsi de suite, nous devrions avoir recours à la Corporation de développement du Canada pour obtenir les fonds voulus. Car enfin, pourquoi exporter des minéraux bruts quand nous pouvons les transformer chez nous? La Corporation de développement du Canada ne saurait trouver de meilleure occasion d'aider au développement du pays. Enfin, nous devrions nous préoccuper spécialement des indigènes du Nord et les instruire afin qu'ils puissent contribuer à la mise en valeur de la région et trouver des emplois dans l'industrie d'extraction des minéraux du Yukon.

[Français]

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A l'ordre. Je dois signaler à la Chambre que si l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) prend maintenant la parole, il mettra fin au débat. D'accord?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de retenir longtemps la Chambre car nous pourrions délibérer à nouveau sur le bill à l'étape du comité, après son envoi au comité permanent des affaires indiennes et du Nord canadien.

Je remercie les députés qui ont pris part au débat, qui fut excellent à mes yeux. Quelques-uns d'entre eux ont cherché à soulever des problèmes qui ont surgi par le passé, comme ceux qui se posent aux indigènes. Je regrette que nous ne puissions délibérer à fond là-dessus, mais tous les députés admettront, je pense, ceux de ce côté-ci de la Chambre en tout cas, que le gouvernement fédéral n'avait encore jamais amorcé de dialogue avec les indigènes du Canada. Nous nous sommes efforcés de connaître leurs avis au sujet de plusieurs des mesures que nous proposons, surtout dans le domaine de l'emploi dans le Nord. Nous avons entrepris une campagne il y a deux ans en vue de persuader les exploitants du Nord à

embaucher d'abord les indigènes. On en a la preuve dans les principes directeurs publiés en août dernier et qui prévoient l'emploi permanent et à temps plein des indigènes, non seulement durant les travaux d'aménagement, mais à l'étape du fonctionnement.

Nous sommes absolument convaincus que si nous donnons aux autochtones les qualifications nécessaires, ils feront d'excellents employés parfaitement fiables. Les faire travailler dans le Nord nous procurera à tous un avantage: ils ne chercheront pas à immigrer vers le Sud. Ils sont heureux de vivre dans le Nord car c'est leur pays. Le gouvernement et moi-même nous en rendons compte et c'est pourquoi nous ne craignons pas de dire ce que nous avons fait et prévoyons de faire pour ces gens.

Le moment n'est pas opportun de parler de cette question car ce bill concerne la mise en valeur des richesses minières du Yukon. Il n'est évidemment pas parfait et j'ai dit dans mon discours que nous y apporterions certains amendements à l'étape du comité. Les gens du Nord s'inquiètent du niveau des redevances et j'ai bien dit que nous y apporterions certains ajustements. Tous les députés conviendront que nous devons veiller à ce que les redevances que nous recevons des mines du Nord ne soient pas supérieures à celles qu'on verse à la Colombie-Britannique. Mais je répète: nous veillerons à ce que les redevances versées par les mines du Yukon et perçues par le gouvernement seront inférieures à celles perçues par l'administration provinciale de la Colombie-Britannique. Je vais présenter un amendement à ce sujet qui reflétera les désirs de la Chambre.

Quant à l'article sur la participation canadienne, je ne m'excuse pas de forcer cette industrie septentrionale à accepter l'argent d'investisseurs canadiens. C'est la seule industrie du Yukon sous administration fédérale à laquelle ne s'applique aucune disposition de ce genre. En attendant un réexamen général de notre politique en ce domaine, nous allons soumettre cette proposition. Je ne pense pas que le développement du Yukon en souffrira. En même temps, j'estime bon que les Canadiens aient la possibilité de participer au développement du Nord s'ils le désirent.

M. Nielsen: Ils peuvent le faire actuellement.

L'hon. M. Chrétien: Une société américaine exploitant actuellement une mine au Yukon peut refuser toute participation canadienne. Nous essayons d'obtenir de ces entreprises qu'elles s'inscrivent en bourse au Canada. Alors, tout citoyen canadien pourrait acheter des parts dans cette entreprise.

J'ai été heureux d'entendre le discours du chef de l'opposition (M. Stanfield), mais je regrette un peu qu'il ait visité l'Alaska avant le Canada. Il aurait dû visiter le Nord canadien avant de prononcer ce discours.

M. Nielsen: Il est allé dans le Nord.

L'hon. M. Chrétien: Pendant la dernière campagne électorale, il est allé dans les Territoires du Nord-Ouest. Je pense qu'il aurait dû visiter tout d'abord le Nord canadien, et je me réjouis qu'il projette un tel voyage. Je déplore seulement qu'il ne l'ait pas fait auparavant.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le ministre laisse entendre que le chef de